

Arrêté n° 10123 MFT du 7 octobre 2025 portant désignation des membres du jury pour la délivrance du titre à finalité professionnelle « Employé(e) commercial(e) »

(NOR : CFP25513759AM-1)

Paru in extenso au journal officiel n°233 N du 09/10/2025 à la page 1 dans la partie Ministère de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle

Version en vigueur au 28/05/2026

La ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu le code du travail et notamment son article LP. 6312-16 ;
Vu l'arrêté n° 896 CM du 13 juillet 2012 modifié portant création du titre à finalité professionnelle « Employé(e) commercial(e) »,

Arrête :

Article 1er *Rédaction issue de Arrêté n° 3532 MFT du 27 mai 2026*

En application de l'article LP. 6321-16 du code du travail, sont désignées en qualité de membres du jury des sessions d'évaluation du titre à finalité professionnelle "employé(e) commercial(e)", les personnes ci-après :

- M. Gérald, Nicolas, René DUBOIS, vendeur chez M. Bricolage ;
- M. Vatea VAN BASTOLAER, responsable magasin chez Somac ;
- M. Torea TEIHOTIA, chef de département PGC à Carrefour ;
- Mme Maheata LAI, vendeuse polyvalente au Magasin Juliette ;
- Mme Améria SHAN HANG, manager de rayon textile chez Carrefour ;
- M. Christian LAVALLEY, chef des ventes à Colgate Palmolive Tahiti ;
- M. Stephane LEI FOC, directeur commercial, ressources humaines et importations à Shop Tahiti Import ;
- M. Elie, Eria, Eddy ITCHNER, chef de rayon fruits et légumes, APLS et surgelés à Easy Market ;
- M. Jérôme, Laurent BEGOT, directeur d'exploitation chez Foodeez ;
- Mme Marylen, Honoura, Aiona HITIURA, cheffe de caisse à Easy Market.

Art. 2

L'arrêté n° 2113 MEF du 4 avril 2013 modifié portant désignation des membres du jury pour la délivrance des titres professionnels d'employé(e) commercial(e) en magasin et de vendeur(se) conseil en magasin, est abrogé.

Art. 3

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 7 octobre 2025.

La ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle,
Vannina CROLAS

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 10123 MFT du 7 octobre 2025 portant désignation des membres du jury pour la délivrance du titre à finalité professionnelle « Employé\(e\) commercial\(e\) », JOPF n° 233 N du 09/10/2025 à la page 1](#)
- [Arrêté n° 3532 MFT du 27 mai 2026, JOPF n° 118 N du 28/05/2026 à la page 47](#)